

FINTECH et Industrie Bancaire : une revue de littérature

FINTECH and the BANKING INDUSTRY : A LITERATURE REVIEW

ELHAJOUJI AMINE

Doctorant

FSJES AINCHOCK

Université Hassan II CASABLANCA

Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Criminalité Financière
Maroc

amine.elhajouji-etu@etu.univh2c.ma

HICHAM MESK

Enseignant chercheur

FSJES AINCHOCK

Université Hassan II CASABLANCA

Business Intelligence, Gouvernance des Organisations, Finance et Criminalité Financière
Maroc

Hicham.mesk-etu@etu.univh2c.ma

Date de soumission: 05/12/2023

Date d'acceptation: 18/01/2024

Pour citer cet article :

ELHAJOUJI.A et MESK H. (2023) «Fintech et industrie bancaire : une revue de littérature », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 7 : numéro 4» pp : 459- 484.

Résumé

Cet article vise à présenter une définition de la FINTECH, de son modèle économique ainsi que de son écosystème.

L'article énonce les principales caractéristiques de la FINTECH, ses avantages concurrentiels, ses défis et enjeux ainsi que son impact sur les différentes parties prenantes de son écosystème en général et sur l'industrie bancaire en particulier et ce sur la base d'un développement théorique des articles scientifiques traitant du sujet.

L'article présente la FINTECH aux yeux des différentes théories d'innovation et décrit les principaux modèles économiques proposées par cette industrie émergente qui vu leur caractères innovant et disruptif et vu leur avantages concurrentiels valeur et cout nous paraissent capable de modifier l'architecture des marchés financiers et de bouleverser l'hégémonie des acteurs traditionnels qui se voient obligés de s'adapter au risque de disparaître.

La revue de littérature ici proposée est rédigée en se basant sur une analyse d'une vingtaine d'articles traitant des différents aspects cités ci-dessus et sélectionnés sur la base du nombre de citations et de leur récence.

Mots clés : FINTECH ; modèle économique ; écosystème ; parties prenantes ; innovation disruptive

Abstract

This article aims to provide a definition of FINTECH, its business model and its ecosystem.

The article sets out the main characteristics of FINTECH, its competitive advantages, its challenges and issues, as well as its impact on the various stakeholders in its ecosystem in general and on the banking industry in particular, on the basis of a theoretical development of the scientific articles dealing with the subject.

The article presents FINTECH in the eyes of the various theories of innovation and describes the main business models proposed by this emerging industry which, given their innovative and disruptive nature and their competitive advantages in terms of value and cost, appear to us to be capable of modifying the architecture of the financial markets and overturning the hegemony of the traditional players who see themselves obliged to adapt or risk disappearing.

The literature review presented here is based on an analysis of around twenty articles dealing with the various aspects mentioned above and selected on the basis of the number of citations and their recency.

Keywords: FINTECH ; business model ; ecosystem ; stakeholders ; disruptiv innovation

Introduction

Le terme "Fintech" est une contraction de "Financial Technology" (ou "technologie financière" en français). Ce concept est apparu avec l'évolution des technologies de l'information. John Reed, alors président de Citicorp, est considéré comme celui qui avait introduit pour la première fois cette notion lors du "Smart Card Forum" au début des années 90.

À l'époque, cela représentait l'émergence des premières technologies de l'information dans les services financiers, comme les distributeurs de billets automatiques et les logiciels d'aide à la gestion de patrimoine pour les conseillers financiers.

L'industrie Fintech a été considérée depuis comme une révolution dans laquelle de nouvelles entreprises offrant des services financiers basés sur la technologie deviennent d'importants concurrents, mais aussi des alliés des banques traditionnelles, ce qui transforme l'écosystème financier mondial.

Cet article répond à la problématique suivante :

Comment les modèles économiques disruptifs apportés par l'industrie FINTECH peuvent modifier l'architecture des marchés financiers et bouleverser l'hégémonie des acteurs traditionnels ?

Pour répondre à cette problématique nous opterons pour une étude documentaire suivant le processus de recherche de Transfield et al (2003) qui comprend les étapes suivantes : la planification- la recherche- le tri- l'extraction et la synthèse des résultats.

Notre contribution à la littérature scientifique est principalement double. La première met en exergue l'avancement de la recherche en matière de la FINTECH et de son écosystème et analyse l'impact disruptif des différents modèles économiques novateurs développés sur les différentes parties prenantes. La deuxième s'attache à proposer des voies de recherche futures liées à ce sujet en fonction du gap constaté sur la littérature scientifique disponible à nos jours. Notre article sera structuré comme suit. La section 2 présente le cadre conceptuel et théorique de la FINTECH. La section 3 synthétise et analyse les travaux réalisés dans le cadre de la FINTECH. Nous concluons en proposant des pistes de recherches futures à même d'enrichir la littérature scientifique autour de la FINTECH et de son écosystème.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. Fintech : Définition d'un concept

Une confrontation des différentes définitions de la littérature scientifique et des principales institutions internationales nous permet de conclure que la définition des FINTECH devra inclure *deux principaux aspects* sans lesquels elle ne peut être complète et intégrée : L'aspect Innovation financière de produits et de procédés et celui traitant de l'entité originaire de ladite innovation .

En effet, le terme FinTech, conceptuellement vise à décrire « *un phénomène d'innovation financière basé sur les nouvelles technologies pour offrir des services ou produits financiers innovants et/ou conçus selon des procédés innovants* ».

Ce terme peut aussi être utilisé pour désigner « **les entités qui offrent exclusivement des services ou produits financiers innovants basés sur les nouvelles technologies** »

Tableau 1 : Définition du terme « FINTECH » selon la littérature scientifique

SOURCE	DEFINITION
The World Economic Forum/Davos (2022)	"La fintech est l'application de la technologie pour fournir des services financiers aux particuliers et aux entreprises."
Natarajan & Saal (2021)	« La FINTECH est une Technologie qui a potentiellement le pouvoir de transformer la fourniture de services financiers, de stimuler la création de nouveaux modèles commerciaux, d'applications, de processus et de produits novateurs, ainsi que de conduire à des gains pour les consommateurs ».
Kissell & Mack (2020)	"La FINTECH signifie d'une part l'innovation axée sur la technologie se produisant dans l'industrie des services financiers, et de l'autre part les entreprises (nouvelles ou start-ups) qui sont impliquées dans le développement de nouvelles technologies et de leurs applications »
Goo & Heo (2020)	« La Fintech (...) consiste à fournir des services financiers traditionnels sous de nouvelles formes en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) »
Chemmanur , et al. (2020)	"La Fintech (...) fait référence à l'utilisation des dernières technologies pour résoudre les problèmes liés aux services financiers (...)".
Le Conseil de stabilité financière (CSF, 2019)	"La technologie qui a permis l'innovation dans les services financiers et pourrait conduire à de nouveaux modèles d'affaires, applications, processus ou produits ayant un effet matériel associé à la fourniture de services financiers" (Financial Stability Board, 2019).
FMI & Banque mondiale (2018)	En 2018, le FMI et le GBM ont lancé le Bali FinTech Agenda (BFA), avec l'objectif fondamental d'examiner comment l'innovation technologique modifie la fourniture de services financiers avec des conséquences sur l'efficacité et la croissance économique, la stabilité

	financière, l'inclusion et l'intégrité. Le BFA décrit les FinTech comme "des avancées technologiques qui ont le potentiel de transformer la fourniture de services financiers en stimulant le développement de nouveaux modèles d'affaires »
L'organisation de coopération et de développement économique (OCDE,2018)	Dans le document "Marchés financiers, assurances et pensions privées : Numérisation et finance", l'OCDE définit les FinTech comme des "applications innovantes de la technologie numérique pour les services financiers" (OCDE, 2018)... "la fintech ne concerne pas seulement l'application des technologies numériques aux services financiers, mais aussi le développement de modèles commerciaux et de produits basés sur ces technologies et plus généralement sur des plateformes et des processus numériques" (OCDE, 2018)
T. Nakashima (2018)	Dans Créer du crédit en faisant usage de la mobilité avec les FinTech et l'internet des objets .« FinTech est une technologie qui utilise les NTIC et l'internet dans le monde financier. FinTech fait donc référence à de nouvelles solutions technologiques qui vont même initier une transformation révolutionnaire dans le monde de la finance. »
Varga (2017)	"La Fintech se réfère à des entreprises non réglementées ou non entièrement réglementées dont la vocation est de développer des services financiers novateurs, fondés sur la technologie à valeur ajoutée qui transformeront les pratiques financières actuelles"
L'organisation internationale des commissions de valeurs (OICV, 2016)	En partenariat avec le G20 et le FSB, l'OICV développe, met en œuvre et soutient la conformité aux normes internationalement reconnues pour la réglementation des valeurs mobilières. L'OICV définit les FinTech comme "une variété de modèles d'affaires innovants et de technologies émergentes qui ont le potentiel de transformer l'industrie des services financiers". « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour fournir des services financiers »
La Banque Centrale Européenne (BCE, 2017)	« La FINTECH une entité présentant un modèle d'activité dans le cadre duquel la production et la fourniture de produits et de services financiers reposent sur l'innovation de nature technologique » « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour fournir des services financiers de manière innovante et plus efficace »
Danker & Bafin (2016)	"(...) Les Fintechs [sont] communément considérées comme des jeunes entreprises qui utilisent des systèmes technologiques pour offrir des services financiers spécialisés et particulièrement orientés vers le client."
Kim, Y& Choi, J. 2016	« La Fintech est un secteur de services qui utilise la technologie informatique centrée sur le mobile pour améliorer l'efficacité des services financiers. »

Phillipon (2014)	« La fintech est l'utilisation de la technologie pour fournir des services financiers nouveaux et améliorés. »
------------------	--

(Source : synthétisé par les auteurs selon la revue de littérature disponible)

Il est à noter que la littérature scientifique inclut dans l'appellation FINTECH, les opérateurs télécoms et les géants du web offrant des services financiers à base de nouvelle technologie.

1.2. FINTECH : un cadrage théorique

Nous présenterons dans ce qui suit, les différentes théories d'innovation permettant de traiter le phénomène FINTECH.

1.2.1. FINTECH : Dans le cadre de la théorie Schumpetérienne

Schumpeter (1951, p.40) déclare que "le nouveau ne sort pas de l'ancien, mais apparaît à côté de l'ancien, lui fait concurrence jusqu'à le ruiner". Schumpeter est le premier en sciences sociales à avoir présenté l'innovation comme étant un processus de "destruction créatrice".

Les FINTECH ne constituent, certes pas, la première disruption technologiques survenues sur les marchés bancaires. Cependant, contrairement aux transformations observées dans le secteur financier engendrées par la technologie, qui ont eu un impact limité sur la structure des marchés bancaires (Guichets bancaires automatiques, cartes de crédit, titrisation ...), l'émergence des Fintechs incarne un changement concurrentiel d'une ampleur susceptible de bouleverser profondément l'ensemble de l'industrie financière.

Dans ce contexte, le concept de de destruction créatrice trouve bien sa pertinence dans le sens où on est face à une destruction des anciennes structures pour les remplacer par de nouvelles structures plus avancées. En d'autres termes, ces nouveaux acteurs, portés par une rapidité d'innovation et une forte agilité poussent les acteurs traditionnels à adapter leurs modèles économiques, voire à se réinventer, au risque de disparaître. (David I.Molina , 2016).

1.2.2. FINTECH : Au regard des théories de Diffusion, d'Adoption et d'acceptabilité

Le modèle de Rogers (1983-1995) se concentre sur la perception des attributs de l'innovation, afin qu'elle soit rapidement et subtilement adaptée par les individus. Ainsi, lorsque l'innovation est facilement observable et peu complexe, avec une possibilité d'essai à grande échelle, elle est plus facilement adoptée par les utilisateurs.

Il est important que l'innovation présente également des avantages appréciables et des résultats visibles et concrets pour l'utilisateur, sans toutefois le contraindre à l'adopter au risque de la rejeter. Une étude menée par Agarwal et Prasad (1997) a corroboré cette approche volontariste. Ainsi pour qu'une innovation technologique ait plus de chances d'être adoptée elle doit miser sur les points suivants :

Critères d'acceptabilité selon Rogers

Caractéristiques	Explication
L'avantage relatif	Plus l'innovation a une valeur d'utilité élevée pour l'utilisateur, plus il perçoit son avantage par rapport aux autres offres et plus il sera incité à l'adopter
La compatibilité	Plus l'innovation est compatible avec les valeurs de l'utilisateur, plus ses chances d'adoption augmentent
La complexité	Plus l'innovation est facile à utiliser plus l'utilisateur sera enclin à l'adopter
La possibilité d'essai	Lorsqu'il a la possibilité d'essayer l'innovation sans risque perçu, l'utilisateur est plus disposé à l'adopter
L'observabilité	L'utilisateur sera plus motivé à adopter une innovation si ses résultats sont rapidement visibles.
L'approche volontariste	L'innovation est plus facilement adoptée si elle est utilisée de manière volontaire par l'utilisateur, plutôt qu'imposée par l'organisation.
Canal de communication	L'utilisation de canaux interpersonnels augmente la possibilité d'adoption d'une innovation.

Source : Auteurs

La décision de l'individu d'utiliser ou non une technologie dépend de sa perception de celle-ci en termes de compatibilité, d'avantage relatif, d'image et de complexité, comme l'ont souligné Gilbert et Balestrini (2004). Phang, Li, Sutanto et Kankanhall (2005) ont mené des recherches antérieures qui confirment ces points.

Dans le même ordre d'idée Nielsen explique que l'acceptabilité d'une nouvelle technologie repose sur une combinaison entre "acceptabilité sociale" et "acceptabilité pratique".

L'acceptabilité sociale implique le respect des normes sociales en vigueur dans une société ou une organisation relative à l'utilisation d'une nouvelle technologie.

L'acceptabilité pratique, quant à elle, dépend de plusieurs éléments tels que la technique, sans laquelle la technologie ne pourrait pas exister, le coût du produit/service, la fiabilité du produit/service et le concept d'"utilité" qui se divise en deux critères : l'utilité, qui correspond à la capacité fonctionnelle du produit/service, et l'utilisabilité, qui est définie comme la facilité d'utilisation du produit/service.

Ainsi une innovation présente de fortes chances d'être adoptée si ladite innovation est perçue comme utile, facilement utilisable, socialement acceptable et pratique.

L'industrie FINTECH répond à ces différentes caractéristiques et ces différentes conditions chose qui rend l'utilisateur plus enclin à les adopter et à les accepter au risque de délaissier les offres des acteurs traditionnels.

1.2.3. FINTECH dans son Ecosystème : l'opportunité de l'Open Innovation et du Crowdsourcing

L'émergence de la FINTECH est perçue par certains auteurs tels que Couphlan et Coglant (2002) comme le résultat d'une interaction entre les organisations financières, les consommateurs et les marchés, deux théories s'inscrivent pertinemment dans ce cadre : la théorie de l'open innovation d, Henry Chesbrough (2003) et du Crowdsourcing (Howe 2006)

Aujourd'hui, les entreprises comprennent qu'il est indispensable de se tourner vers des ressources extérieures pour continuer à innover et rester créatif. C'est dans ce cadre-là que les banques se tournent vers les FINTECHS pour collaborer et suivre le rythme intensif de l'innovation technologique dans le cadre d'alliance ou de programme d'incubation. (Lars Hornuf ,et al. , 2021)

La théorie de l'open innovation est ainsi utilisée pour souligner l'importance de la collaboration pour les banques qui possèdent généralement un grand budget, les agréments nécessaires à l'exercice de la profession et un bon réseau relationnel et les FINTECHS qui possèdent de hautes compétences en matière d'innovation et une très grande agilité.

En outre, Eric von Hippel (2013, p. 117) a présenté le concept du modèle d'open user innovation, où les utilisateurs jouent un rôle clé dans le développement d'innovations économiquement importantes en partageant leurs tâches et les coûts de développement de ces innovations. Ces récentes recherches sur l'innovation mettent particulièrement en avant le modèle d'open innovation, qui se concentre principalement au sein des entreprises avec des approches de création, de nouvelles formes de coopération avec les clients et même l'organisation de concours pour promouvoir le crowdsourcing.

Le crowdsourcing se réfère à la pratique d'externaliser une activité d'une organisation vers un grand nombre d'individus, dont l'identité est généralement anonyme, via un site web ou une plateforme numérique (Lebraty , 2007, p.9).

Le crowdsourcing recouvre un large spectre d'activités : il peut impliquer de la foule d'apporter son travail, sa créativité, ses idées, ses connaissances, son expérience ou bien encore son argent (Howe, 2006). Ainsi, plusieurs modèles économiques développés par les FINTECHS peuvent s'inscrire dans cette perspective d'ouverture sur la foule tels que les modèles de Crowdfunding, de Crowdlending ou de blockchain. (Anton Miglo , 2022)

1.2.4. Fintech : une innovation de rupture

L'innovation de rupture (innovation disruptive) a été popularisée par Clayton Christensen à travers son livre "The Innovator's Dilemma" (Le Dilemme de l'innovateur), publié en 1997, où il explique comment les grandes entreprises peuvent échouer en négligeant ou en sous-estimant l'impact des innovations disruptives sur leur marché. Ces dernières finissent par bouleverser l'équilibre établi et peuvent conduire à la disparition de sociétés qui n'ont pas su s'adapter à ces changements.

Selon Clayton Christensen (1995) , l'innovation de rupture (ou "innovation disruptive" en anglais) est un concept qui décrit une forme spécifique d'innovation qui perturbe les marchés établis en créant de nouveaux produits, services ou technologies qui finissent par remplacer les produits ou services existants sur le marché.

Plus précisément l'innovation disruptive vise à répondre aux besoins des clients d'une manière radicalement différente de celle adoptée par les entreprises traditionnelles du marché. Initialement, ces innovations peuvent sembler moins performantes ou moins avancées que les solutions déjà en place, mais elles se développent progressivement jusqu'à surpasser les solutions existantes.

Ainsi, les FINTECHS à travers la panoplie de modèles économiques qu'elles proposent constituent une innovation disruptive pour les marchés financiers.

Dan et Chang (2010) proposent une réflexion complémentaire à celle de Christensen sur le processus de l'innovation disruptive et considèrent qu' on ne peut parler de disruption que si les conditions suivantes sont remplies :

- Le nouveau produit dépasse les produits grand public déjà présents sur le marché
- Les performances technologiques du nouveau produit sur les éléments standards attendus par le marché dépassent celle des produits existants
- Il y'a correspondance entre les segments traditionnels du marché et les segments de niche «disrupteurs »

Ils rajoutent en outre :

- Elle doit proposer une valeur ajoutée différente, d'une part en attirant une nouvelle clientèle, et d'autre part en réduisant les coûts pour les clients traditionnels soucieux des prix ;
- Elle doit d'abord pénétrer le marché grâce à un segment de niche avant de s'imposer sur le marché compétitif.

Les FINTECHS proposent des modèles économiques radicalement innovants , se focalisent en effet sur des segments de marché (des niches ou créneaux) , au moins momentanément avant d'élargir leur portefeuilles de produits et des services , attirent de nouveaux clients qui peuvent être exclus du système financier et avec des avantages concurrentiels capable de détrôner les acteurs traditionnels du marché et par conséquent répondent pleinement à la définition d'une innovation technologique disruptive. (Manceron et Eyonnet , 2018)

2. Cadre méthodologique

En se servant des logiciels de gestion bibliographique, principalement « Zotero », des articles de grande valeur scientifique et ayant une influence notable sur la discussion académique dans la recherche sur le phénomène FINTECH ont été identifiés suivant le processus de recherche de **Transfield et al** (2003) qui comprend les étapes suivantes : la planification – la recherche- le tri- l'extraction – la synthèse

La planification.

À ce stade, nous avons défini les questions de recherches, à savoir :

Selon la littérature scientifique,

- "Comment la littérature rend-elle compte de la relation entre les fintechs et l'industrie bancaire ?
- Quelles sont les principales caractéristiques et défis des FINTECHS ?
- Quels sont les principaux modèles économiques disruptifs proposés par les FINTECHS ?
- Et quel est l'impact de l'industrie FINTECH sur les différentes parties prenantes de son écosystème ? Et plus particulièrement sur les banques ?

Recherche.

Pour répondre aux questions de recherche, nous avons utilisé les critères d'inclusion décrits ci-dessous :

Critères d'inclusion :

- L'article est publié après le 01/01/2014.
- L'article traite le sujet comme étant un phénomène mondial et non spécifique à une région donnée.
- L'article contient les termes Fintech, banques qui sont cités simultanément soit en titre soit en résumé de l'article ou encore en mots clés.
- L'article contient les termes Fintech, écosystème qui sont cités simultanément soit en titre soit en résumé de l'article ou encore en mots clés.
- L'article contient les termes Fintech, innovation qui sont cités simultanément soit en titre soit en résumé de l'article ou encore en mots clés.
- L'article contient les termes Fintech, modèle économique qui sont cités simultanément soit en titre soit en résumé de l'article ou encore en mots clés.

Critères d'exclusion :

- L'article est publié avant 2014
- L'article est spécifique à une région donnée
- L'article n'est pas écrit en Français, Anglais ou Espagnol
- L'article traite des problématiques économiques et pas de gestion
- L'article traite des problématiques techniques et informatiques et pas de gestion
- Le document ne remplit pas les critères de pertinence

Nos recherches ont été réalisées sur des journaux et des revues de renommées internationales dans le domaine de la finance et de la gestion. Nous avons, de ce fait, identifié des articles, des éditoriaux et des analyses en plaçant l'opérateur "AND" entre le terme "fintech" et les termes suivants : "industrie bancaire ", "modèle économique " et "Technologie Financière".

Tri.

Pour garantir la cohérence de la recherche, les études trouvées ont été sélectionnées selon une série de critères. L'exclusion ou l'inclusion des documents collectés a suivi les critères présentés dans le tableau 3. Le tri a pris en compte des facteurs tels que la date, la langue, le champ

disciplinaire et la pertinence. La pertinence a été évaluée en fonction du nombre de citations et de la récence des articles et de leurs problématiques.

Pour délimiter les domaines de recherche sélectionnés, nous nous sommes focalisés sur notre champ disciplinaire à savoir la gestion et éliminé les articles relevant d'autres champs comme les sciences économiques, l'informatique etc.

Nous avons limité la recherche aux articles rédigés en Français, en Anglais et en Espagnol vu que ce sont les langues maîtrisées par les auteurs. Vu l'actualité du sujet, nous avons aussi limité la recherche aux articles publiés entre 2014 et 2023.

Extraction.

Les articles sélectionnés sont entièrement lus pour examiner leur contenu. A l'issue de cette étape, nous avons pu déceler les principaux aspects et attributs des FINTECHS, les défis auxquelles elles doivent faire face, leur impact sur leur écosystème en général et sur les banques en particulier, ainsi que les différents modèles économiques disruptifs qu'elles proposent.

3. Résultats et discussions

3.1. Le modèle économique des FINTECHS

Le modèle économique est la manière dont l'entreprise génère ou va générer de la rentabilité. C'est une description ou une représentation des moyens de tirer des revenus d'une activité. (Osterwalder, 2004)

Les champs d'action des fintechs sont divers et couvrent presque toutes les lignes classiques de services financiers avec des services innovants, plus rentables, transparents et numériques. En réalité les FINTECHS sont positionnées absolument partout sur la chaîne de valeur des institutions financières (Roman et Chibozo, 2020). Nous en faisons ici une synthèse non exhaustive des principaux modèles économiques proposés par les FINTECHS.

"Les différents domaines de l'industrie fintech sont les paiements, la facturation, les prêts, la gestion de patrimoine, le transfert d'argent, l'hypothèque et l'immobilier l'assurance, les finances personnelles, le marché des capitaux, la blockchain et les crypto-monnaies. (Goo & Heo, 2020) Mirchandani, et al., (2020) considèrent que l'industrie fintech peut être divisée en plusieurs domaines différents au sein du secteur financier : la gestion d'actifs, les crypto-monnaies, le crowdfunding, la gestion des investissements et les prêts.

Tableau 3 : PRINCIPAUX BUSINESS MODELS DISRUPTIFS DES FINTECHS

<u>Business Model</u>	<u>ACTIVITES FINTECH</u>
Prêt et Financement	<p>Certaines entreprises FinTech ont développé des modèles centrés sur les prêteurs et les emprunteurs, où les institutions financières ou les particuliers (pairs) fournissent le capital pour les prêts, également connus sous le nom de "prêts P2P" (Pair to Pair).</p> <p>Ce modèle comprend, ainsi, les fintechs dédiées à l'organisation d'une place de marché à laquelle participent les demandeurs de financement et les investisseurs qui prêtent des ressources financières.</p> <p>Ces derniers prêtent des ressources financières. On parle alors de crowdlending (prêts) et de crowdequity (fonds propres). (capital), et peuvent être des opérations entre particuliers (P2P) ou entre particuliers et entreprises (P2B). et les entreprises (P2B). (Yves Eonnet & Hervé Manceron 2018)</p> <p>Les entités classées dans cette catégorie fournissent des services de crowdfunding, de crowdlending, de microcrédit et de financement de projets , les services de crédit et d'affacturage (Anton Miglo, 2022)</p> <p>Les Fintech proposent également des services d'aide à la décision en matière d'octroi de crédit, en utilisant l'intelligence artificielle et le Big Data. L'un de ces services est le credit scoring, un système de calcul qui permet d'évaluer le risque de crédit d'une personne physique, d'une PME/PMI ou d'une entreprise en lui attribuant une note. Cette note est utilisée par les institutions de crédit pour déterminer si elles doivent accorder ou non un crédit au demandeur. En fonction de cette note, les conditions du crédit, notamment le taux d'intérêt, peuvent également être fixées par les institutions de crédit.</p> <p>Ainsi , les données sont collectées et le système calcule automatiquement le crédit scoring (Jagtiani & Lemieux , 2018) grâce à l'intelligence artificielle et au BigData.</p>
<u>PAIEMENT</u>	<p>Modèle économique qui propose des solutions de paiement électroniques, en évitant l'utilisation de l'argent physique et en étant indépendantes des banques.</p> <p>Modèle économique axé sur la fourniture de solutions de paiement innovantes, telles que les systèmes de paiement mobile, les portefeuilles électroniques (les wallets) , les crypto-monnaies, etc. (Lee, I. & Shin, Y. J , 2018)</p>

	<p>La gamme de services actuellement offerte est large et peut inclure par exemple : le partage d'addition/factures à l'aide d'un code QR (flashcode), le paiement de factures de service, l'achat de crédit pour mobile, l'achat de billets de train et la consultation du solde des comptes bancaires liés. (Yves Eonnet et Hervé Manceron , 2018)</p>
<p>ASSURANCE/INSURTECH</p>	<p>L'InsurTech constitue une branche spécifique de la FinTech dédiée à l'assurance. Grâce aux données générées par les appareils de plus en plus connectés des utilisateurs (comme les appareils domestiques, les voitures et les dispositifs portables), les assureurs peuvent adopter une nouvelle approche dans l'évaluation des risques. Les consommateurs ont désormais la possibilité d'utiliser des capteurs et des localisateurs qui partagent leurs données avec l'assureur. En échange, ces derniers proposent des polices d'assurance sur mesure ainsi que des programmes d'intervention qui récompensent les comportements à faible risque ou qui encouragent la réduction des risques. (Yves Eonnet & Hervé Manceron , 2018)</p> <p>Parallèlement, les modèles d'assurance pair à pair, également connus sous le nom de P2P, sont en développement. Ces modèles impliquent une plateforme numérique qui agit en tant qu'intermédiaire et invite les utilisateurs à former de petits groupes d'assurés. Les cotisations de ces groupes sont réunies dans un fonds dédié au paiement des indemnités en cas de sinistre, et les fonds restants sont redistribués aux membres à la fin de la période de souscription à la police. (Yves Eonnet & Hervé Manceron , 2018)</p> <p>En outre, un autre type de service émergent de la FinTech est la micro-assurance. (Lee, I. et Shin, Y. J. , 2018)</p>
<p><u>BLOCKCHAIN</u> ET <u>CRYPTOMONNAIE</u></p>	<p>La crypto-monnaie, un domaine controversé au sein de la FinTech, attire de plus en plus d'attention. Souvent désigné sous le nom de "monnaie virtuelle" ou "Alt-coins" signifie une monnaie cryptographique et un système de paiement privé basé sur Internet.</p> <p>En termes simples, la cryptomonnaie est une monnaie virtuelle détenue par un utilisateur dans un portefeuille virtuel spécifique. Lorsque le titulaire effectue un paiement en cryptomonnaie, il utilise son portefeuille électronique pour envoyer des cryptomonnaie au bénéficiaire, qui les reçoit directement dans son propre portefeuille électronique. La transaction est vérifiée et enregistrée sur un registre public consultable. Les échanges de cryptomonnaie se font sous un pseudonyme, garantissant ainsi l'anonymat. Le nombre de cryptomonnaie en circulation est limité.</p> <p>La crypto-monnaie suscite de l'intérêt car elle a été conçue pour éviter tout contrôle centralisé, offrir un retour financier sur</p>

	<p>investissement et des frais de transaction réduits. Cependant, les caractéristiques qui permettent aux monnaies virtuelles de se différencier ont également engendré des problèmes liés à la cryptographie, tels que le blanchiment d'argent, le contournement des réglementations financières, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale.</p> <p>La crypto-monnaie fonctionne grâce à une technologie appelée Blockchain (chaîne de blocs). Cette technologie, basée sur Internet, constitue un registre public qui enregistre les transactions avec une grande précision. Le réseau est décentralisé, à l'image d'Internet, ce qui le rend extrêmement résilient. Cette nature publique et décentralisée signifie qu'il n'existe pas d'autorité centrale. Toutes les informations inscrites sur une Blockchain sont verrouillées et stockées de manière permanente ; toute altération ou falsification est impossible. Cela garantit une vérification des transactions avec une fiabilité totale. Grâce au cryptage intégré, la Blockchain est intrinsèquement sécurisée et élimine le besoin d'une tierce partie de confiance. (Bernard Roman, Alain Tchibozo, 2020)</p> <p>On s'attend à ce que la Blockchain perturbe les modèles commerciaux des banques, le marché des cartes de crédit, les transferts d'argent et la négociation d'actifs. (Lee, I. et Shin, Y. J. ,2018)</p>
<p><u>Gestion des investissement</u></p>	<p>Ces services sont principalement proposés par des entreprises qui utilisent l'intelligence artificielle pour réaliser des analyses de marché et gérer les actifs de leur clientèle.</p> <p>Les robots conseillers, robots advisors , sont couramment utilisés dans ce domaine pour fournir aux clients des informations sur le marché et des conseils en matière d'investissement. De plus, ces programmes peuvent exécuter des placements au nom de leurs clients en se basant sur une analyse des données du marché.</p> <p>Ces services se servent de plateformes en ligne spécifiques pour aider les investisseurs privés à créer un portefeuille de produits d'investissement. Ils sont ensuite surveillés automatiquement à l'aide d'algorithmes et adaptés en fonction de l'évolution des marchés financiers pour répondre aux besoins des investisseurs. Le terme "Robo Advisor" est utilisé pour désigner à la fois le fournisseur de ces services et sa plateforme. (Lee, I. et Shin, Y. J, 2018)</p>

(Source : synthèse de la littérature scientifique disponible par les auteurs

3.2. FINTECH : Caractéristiques, avantages concurrentiels et défis

3.2.1. Caractéristiques des FINTECHS :

Après mise en revue des différents articles scientifiques, nous avons constaté la multitude des définitions selon les auteurs et les institutions cependant tous s'accordent sur les principales caractéristiques suivantes (David I.Molina , 2016) :

- Leur proposition se concentre sur des aspects spécifiques de la finance, offrant ainsi une offre très spécialisée dans les activités financières, en contraste avec l'offre multiproduits des banques.
- Elles proposent des solutions aux problèmes financiers des clients en utilisant intensivement les nouvelles technologies. Leurs plateformes technologiques innovantes, principalement via des appareils mobiles, offrent des services intuitifs et conviviaux.
- Les entreprises fintech sont issues d'une culture d'innovation et de startups, créées de zéro, avec une mentalité de rupture par rapport aux modèles précédents. Elles évoluent dans un environnement de réseaux sociaux, favorisant une culture d'égal à égal plutôt que de soumission à des entités puissantes comme les banques.
- Initialement, elles sont perçues comme une alternative stimulante aux banques traditionnelles, offrant des produits bancaires compétitifs. Leur principal argument est de se positionner comme une nouvelle option, plus efficace et transparente que les produits proposés par les banques.
- Tous leurs services sont logés sur une application mobile

3.2.2. Avantages concurrentiels des Fintechs

Selon Michael Porter, l'avantage concurrentiel peut avoir deux sources : **la maîtrise des coûts et la valeur** (une valeur de l'offre supérieure à celle du marché).

Pour le cas des FINTECHS, la littérature scientifique, considère que leurs principaux avantages concurrentiels puisent des deux sources évoquées par Michel Porter. En effet, les offres proposées par les FINTECH sont généralement plus innovantes, plus pratiques, plus agiles et

moins coûteuses que celles proposées par les acteurs traditionnels des marchés bancaires et financiers. (David I. Molina, 2016)

En effet les points communs des différentes startups opérant dans ce secteur d'après la littérature scientifique c'est le grand soin apporté à l'expérience utilisateur qui doit être la plus simple, la plus intuitive, la plus limpide possible (augmentant ainsi la valeur de l'offre proposée au marché) et celle des coûts qui doivent être les plus faibles possibles pour pouvoir proposer des prix compétitifs aptes à séduire un maximum de clients. (David I. Molina, 2016)

Les FinTech gagnent rapidement en popularité en raison de leurs facteurs d'innovation, de commodité et de coûts réduits (Goldstein et al., 2019 ; Leong et al., 2017 ; Milian et al., 2019 ; Lee & Shin, 2018). Leur faible coût entraîne une rentabilité plus élevée (Gomber et al., 2018). Un autre motif de cette popularité réside dans le manque de confiance envers les acteurs traditionnels tels que les banques (Leong et al., 2017). Ainsi, la transparence est considérée comme un élément clé du succès des FinTech (Gomber et al., 2018).

Les FINTECHS partent à partir d'une feuille blanche technologique et n'ont pas à subir le pesant historique des infrastructures lourdes contrairement à la banque qui s'est trouvée piégée par son propre avantage concurrentiel à savoir l'hyper sophistication de son système d'information (Manceron et Eonnet, 2018).

Par ailleurs, les FinTech ont éliminé l'intermédiation, par exemple, dans le cadre du crowdfunding, les prêteurs et les emprunteurs peuvent interagir plus directement via différentes plateformes électroniques, avec des frais de service très bas par rapport aux banques (Au & Kauffman, 2008). La disponibilité de services bon marché offerts par les FinTech est due en partie au faible nombre de réglementations dans ce secteur (Au & Kauffman, 2008).

Fáykiss et al (2018) considèrent que la fintech offre la possibilité d'améliorer l'efficacité générale par les moyens suivants :

- La fourniture de services financiers plus efficaces, plus pratiques et plus rentable
- L'amélioration de l'expérience client
- La diversification du risque d'investissement
- Moins de dépendance à l'égard de la proximité géographique des services ou produits financiers et donc réduction du réseau de succursales et des charges fixes correspondantes
- Plus de transparence pour améliorer la gestion des risques financiers par les acteurs du marché
- Concurrence accrue

- Rationalisation des fonctions de back-office
- Gains de bien-être général
- Optimisation des processus de prise de décision et donc réalisation plus rapide des transactions

Cependant, l'avantage cout peut être nuancé vu l'existence d'économie d'envergure et d'économies d'échelle dans le domaine bancaire vu leur offre complète et multiservices contrairement aux FINTECH qui se focalisent sur des niches. (Bernard Romain, Alain TCHIBOZO 2020)

3.2.3. Les défis des FINTECHS

L'industrie FINTECH devra faire face à d'importants défis pour pouvoir se développer d'une façon pérenne. La littérature scientifique s'accorde sur les principaux défis suivants : La stabilité , la réglementation , la sécurité , le déficit d'image , les difficultés de financement .

D'abord , les Fintechs comportent des risques en raison du manque de garanties (Lee & Shin, 2018 ; Gomber et al., 2017 ; Anagnostopoulos, 2018 ; Goldstein et al., 2019 ; Leong et al., 2017), étant donné que leur public cible présente un profil risqué (Jagtiani & Lemieux, 2018), et qu'elles ne disposent pas toujours des données financières nécessaires pour évaluer correctement le risque de crédit (Leong et al., 2017) chose qui remet en cause la stabilité du système. Un problème qui se trouve empirer vu l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs qui engendrent des problèmes d'aléa moral ou d'antisélection. (Laurent Weil 2019).

Les FINTECHS sont, en effet, en grande partie des startups et leur difficulté de financement surtout durant les premières phases de leur cycle de vie les fait confronter à des problèmes de stabilité et d'équilibre financier. (Lee et Shin , 2017). Lee et Shin (2017) ont identifié les risques financiers liés à la nature des startups Fintech. Étant plus jeunes et moins stables financièrement, ces entreprises sont exposées à des risques de liquidité et de taux d'intérêt élevés.

Ensuite, l'intégration des FINTECHS amène des défis de confidentialité et de cybersécurité majeure pour les startups qui manquent de veille juridique et réglementaire vu leur grande concentration dans le développement de leur technologie et de leurs affaires. Anagnostopoulos (2018) considère que la cybersécurité et la protection des données sont désormais des aspects technologiques essentiels dans le domaine financier. Le défi de garantir la cybersécurité et la

confidentialité occupe donc une place centrale dans l'intégration et l'utilisation des Fintech. Selon Anagnostopoulos (2018), la cybersécurité dans les Fintech consiste à fournir des services financiers sans être victime de cybercriminalité, et les acteurs de ce secteur se doivent d'innover en permanence pour améliorer les Fintech et les rendre plus résistantes aux cyberattaques.

En outre, l'utilisation des smartphones pour l'accès aux services financiers est aussi l'une des préoccupations majeures et souligne l'importance de la cybersécurité. (Yves Eonnet, Hervé Manceron 2018)

Dans le même cadre, il n'est pas une tâche aisée pour les startups de s'imposer dans l'esprit des consommateurs habitués à opérer avec les acteurs traditionnels pendant des décennies, une grande partie des startups souffrent toujours d'un déficit d'image surtout dans des milieux qui manquent de culture financière et où le taux d'analphabétisme peut être élevé. Cette difficulté d'attirer une grande masse de clients génère un souci de rentabilité pour les apporteurs de fonds qui considèrent que le délai de récupération de leurs capitaux sera très lointain amplifiant ainsi la difficulté de financement pour l'industrie. (Yves Eonnet, Hervé Manceron 2018)

Enfin, les entreprises de la Fintech sont confrontées à un défi majeur qui consiste à gérer le risque réglementaire et la conformité. Bien que ce soit un facteur inhérent au secteur financier, il est particulièrement ressenti par les nouveaux acteurs de la Fintech. Yves Eonnet et Hervé Manceron (2018) considèrent que le rythme d'évolution de l'innovation technologique dépasse de loin celui de la réglementation qui accuse un retard dans divers marchés et pays chose qui constitue une barrière à l'entrée considérable pour les FINTECH et un véritable frein à leur développement. En effet, Le développement des Fintechs a créé des problèmes pour les autorités de régulation des marchés financiers la réglementation est souvent tardive et réactive, en se basant sur les erreurs passées pour établir des règles fixes destinées à aider à corriger ces erreurs. Cela pose des défis pour les Fintechs qui cherchent à innover rapidement.

Certaines solutions proposées par les FinTech, telles que les crypto-monnaies, sont critiquées pour leur potentiel à faciliter les transactions illégales (Goldstein et al., 2019). De plus, la sécurité est un risque majeur, car l'essentiel des données est stocké sur le cloud, et un simple incident technologique peut entraîner des dommages (Thakor, 2020 ; Ozili, 2018 ; Lee & Shin, 2018 ; Goldstein et al., 2019).

3.3. L'écosystème FINTECH

Selon Shin et Lee (2017), l'écosystème FINTECH est constitué de cinq acteurs principaux : les startups ;les développeurs et fournisseurs de technologies , les instances de régulation , les clients et les acteurs financiers traditionnels.

Les services fintech peuvent apporter de nombreux avantages aux consommateurs, aux entreprises et aux gouvernements, tels que l'amélioration de l'efficacité, la réduction des coûts et l'amélioration de l'accès aux services financiers." (The Global Fintech Report, 2023)

Sur le tableau suivant nous présentons d'une façon synthétique l'impact des FINTECH sur les principales parties prenantes de son écosystème

Tableau 4 : IMPACTS DES FINTECHS SUR LES ACTEURS DE SON ECOSYSTEME

ACTEURS DE L'ECOSYSTEME	IMPACTS DES FINTECHS SUR L'ACTEUR
Banques et Institutions Financières	<p>Les FINTECHS poussent les banques et les institutions financières à innover pour ne pas se laisser distancer et à revoir leur modèle économique dans son ensemble en matière de proposition, de configuration et de capture de valeur pourvu de le rendre plus agile, plus léger et plus productif et offrant une meilleure expérience client . (Bernard Roman, Alain Tchibozo, 2020 ; Daniel Broby , 2021)</p> <p>Ainsi plusieurs banques ont massivement investi dans la digitalisation de leurs services, ont lancé leurs propres banques en ligne et ont noué des partenariats avec les FINTECHS soit sous forme d'alliance ou d'incubation. (David I. Molina ,2016 ; Daniel Broby , 2021)</p> <p>Les banques se sont vues également obligées de revoir leurs choix stratégiques pour faire face à la disruption des FINTECH ainsi plusieurs banques ont optés pour des stratégies de diversification, d'intégration ou encore de participation. (Yves Eonnet et Hervé Manceron , 2018)</p> <p>Les banques, en particulier, sont en train de multiplier les initiatives pour recentrer leur business model, notamment via la collaboration avec des Fintech sous forme d'alliances ou d'incubation (David I.Molina, 2016 ; Daniel Broby , 2021) . Cette collaboration pourrait renforcer leurs positions concurrentielles, par exemple, en profitant du dynamisme, de la flexibilité et de l'expérience client des Fintech (Mohan, 2016).</p> <p>Les banquiers sont très intéressés par les FinTech, car ils peuvent envisager d'avoir des partenariats stratégiques avec les FinTech comme orientation stratégique potentielle (Anagnostopoulos, 2018).</p> <p>Au fil du temps, la concurrence entre les FinTech et les acteurs traditionnels s'intensifie, car ces derniers ont commencé à effectuer des recherches internes et à transformer leurs offres (Alt et al., 2018 ; Goldstein et al., 2019 ; Leong et al., 2017).</p>

<p>Utilisateurs</p>	<p>Les FINTECHS améliorent l'expérience client pour les utilisateurs en proposant des offres plus simples, plus pratique et moins couteux. Les FINTECHS améliorent ainsi les services proposés sur le marché financier. Les FINTECH participent à l'inclusion financière. En effet, les FinTech ont offert d'autres possibilités aux sociétés mal desservies où aux particuliers, par exemple, exclus du système bancaire. Les prêts alternatifs proposés par les FINTECHS peuvent aussi être une solution aux difficultés de financement dont souffre les petites et moyennes entreprises surtout en phase de lancement. (Yves Yonnet et Hervé Manceron , 2018) Ces nouveaux acteurs rendent la finance plus simple et accessible, en proposant des services plus rapides et moins coûteux. Les Fintech répondent à de nombreux besoins en devenant ainsi des alternatives face aux services financiers traditionnels (Mieszala, 2015)</p>
<p>Régulateurs</p>	<p>Les autorités de régulation doivent être vigilantes et assurer au maximum un équilibre entre d'une part l'encouragement des opportunités qu'offrent les FINTECHS et ne pas les freiner et de l'autre part limiter les risques et contrôler leur activité. (Bennis .L , 2023)</p> <p>En raison d'une rapide expansion de ces nouveaux acteurs, il est impératif de rester vigilant pour prévenir tout risque d'instabilité financière. L'expérience passée des crises financières remet également en question la simple idée d'une autorégulation du marché, rendant inévitable l'intervention des autorités. (Bennis.L , 2023)</p> <p>Le risque d'un dilemme réglementaire peut apparaître entre la réalisation d'un équilibre entre les règles prudentielles et la promotion de l'innovation fintech, tout en maintenant la stabilité financière. (Fáykiss et al. ,2018) Ainsi, les régulateurs se trouvent face à des défis complexes à résoudre. D'un côté, ils cherchent à adapter le cadre juridique traditionnel aux nouvelles technologies financières pour encourager une concurrence accrue dans les services financiers. D'un autre côté, ils doivent contrôler ces activités à risque, protéger les consommateurs et combattre les fraudes. (Bernard Roman , Alain TCHIBOZO 2020)</p> <p>Le développement de la Fintech engendre, en effet, divers risques en fonction de la variété de services offerts. Ces nouveaux acteurs pourraient augmenter les risques financiers, tels que les risques de crédit et de liquidité, qui sont spécifiquement liés aux prêts Fintech et au financement participatif. En outre, ils pourraient compromettre la sécurité des opérations, faciliter le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ou même causer des perturbations importantes sur les marchés financiers. (Bernard Roman , Alain TCHIBOZO 2020)</p> <p>Les régulateurs, les agences gouvernementales et les entités du secteur public surveillent la qualité de l'innovation, élaborent des lois et suivent les pratiques de vente (Au & Kauffman, 2008 ; Zavolokina et al., 2016 ;</p>

	Anagnostopoulos, 2018 ; Gomber et al., 2018 ; Gabor & Brooks, 2017 ; Ozili, 2018).
Développeurs de Technologie et Opérateurs télécoms	Les services fournis par les FinTech le sont en collaboration avec les opérateurs de réseaux mobiles, les fournisseurs de logiciels et de technologies, les fabricants d'appareils mobiles, les développeurs informatiques (Lee & Shin, 2018 ; Shim, 2016)
Les investisseurs	<p>En optant pour des investissements dans des entreprises de fintech, les investisseurs ont l'opportunité de profiter des avancées technologiques et de la croissance dans un secteur qui a connu une évolution constante ces dernières années.</p> <p>L'investissement dans la fintech peut prendre différentes formes, allant des investissements directs dans des startups aux fonds d'investissement spécialisés, en passant par les investissements dans les cryptomonnaies.</p> <p>En outre, la FinTech aide ses consommateurs à gérer eux-mêmes leurs actifs en leur fournissant des plateformes automatisées. Ces plateformes utilisent des robo- advisors et sont gérées sur la base de certains algorithmes (Gabor & Brooks, 2017). Elles sont automatiques et ont remplacé les gestionnaires de patrimoine et d'actifs (Goldstein et al., 2019 Gomber et al., 2018).</p>
Autres parties prenantes	<p>Les FinTech ont touché le grand public dans son ensemble, et pas seulement les consommateurs (Haddad & Hornuf, 2019) ou les petites et moyennes entreprises (PME) (Ozili, 2018). Elle a joué un rôle essentiel dans les paiements aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux organisations caritatives, car elle est efficace, rapide et présente des coûts de transaction peu élevés puisqu'elle n'est pas associée au compte bancaire (Gomber et al., 2018).</p> <p>Les FINTECHS facilitent en effet la collecte des dons grâce aux plateformes de financement participatif et de la constitue une réelle source de financement des ONG . (Gomber et al 2018)</p>

Source : Auteurs

Conclusion :

A travers ce papier, nous pouvons dire que l'industrie FINTECH à travers la panoplie des modèles économiques qu'elle développe et la multitude des services innovants qu'elle propose est réellement disruptive pour l'ensemble de son écosystème et est capable de bouleverser l'hégémonie des acteurs traditionnels et de constituer un système financier alternatif qui fonctionne en parallèle et en collaboration avec le système financier classique.

En revanche, les acteurs traditionnels sont contraints de revoir leur modèle économique dans son ensemble si non ils risquent d'être délaissés par leur propre clients, et d'être dépassés, au moins, technologiquement par les FINTECHS. Pour ce, ils se doivent de digitaliser leur offre et d'investir en matière d'expérience clients ainsi que de revoir leurs choix stratégiques pourvu d'envisager des partenariats avec les FINTECHS. En effet, l'épanouissement du secteur financier dans son ensemble sera beaucoup plus important dans une approche de coopération que dans une approche de compétition entre les FINTECHS et les acteurs traditionnels.

Toutefois, il est à noter que cette revue n'avait pas analysé l'impact des BigTechs (GAFAM et BATX ...) et des opérateurs télécoms sur l'industrie bancaire alors qu'ils constituent une réelle menace sur les opérateurs traditionnels vu leurs puissance financière , leur capacité d'innovation et leurs Datas . Apple est en effet classée première en matière d'innovation durant la dernière décennie selon le rapport du cabinet BCG« The most innovative companies of the past 10 years , 2023 » (Amazon 3eme et Microsoft 5eme) . En outre , la capitalisation boursière des GAFAM dépasse les 1000 milliards de dollars et sont beaucoup plus aptes à proposer une meilleure expérience client grâce aux BigData.

Cependant, l'analyse approfondie de la revue de littérature afférentes aux FINTECH permet de relever certaines insuffisances pouvant faire l'objet des recherches subséquentes. En effet, les recherches futures en relation avec la FINTECH peuvent s'orienter vers les directions suivantes : analyser l'impact de la FINTECH sur le modèle économique des acteurs traditionnels et de tracer les piliers d'un nouveau modèle économique agile et rentable , étudier l'impact de l'industrie FINTECH sur la chaine de valeur des acteurs traditionnels , explorer le rôle de la Regtech dans le développement de l'industrie , diagnostiquer les raisons du fort développement de la FINTECH en Afrique qui se veut être la Silicon Valley de la FINTECH , démontrer l'impact de la fintech sur la rentabilité des banques et sur la maîtrise et la gestion des risques bancaires , analyser en profondeur le risque que constituent les opérateurs télécom et les bigtech sur les marché financiers.

BIBLIOGRAPHIE

Articles de Revue :

- Anagnostopoulos. (2018). Fintech and regtech: impact on regulators and banks. *Journal of Economics and Business*, 100, 7-25.
- Anita Mirchandani (2020) , Understanding the Fintech Wave *International Journal of Economics and Financial Issues*
- Anton Miglo (2022). Crowdfunding and bankfinancing : substitutes or complements ? . *Small Business Economics*.
- Arner, D., Buckley, R., & Barberis. (2016). L'évolution de la Fintech: Un nouveau paradigme post-crise? *SSRN Electronic Journal*, 47(4), 1271-1319.
- Bennis Leila & Anguer Nouredine (2023) , Encourager l'innovation tout en assurant la stabilité : Les enjeux de la régulation de la FINTECH au Maroc , *Revue Française d'Economie et de Gestion*
- Boot, A., & Hoofman, P. (2021). Fintech: what's old what's new? *Journal of Financial Stability*.
- David Igual Molina. (2018). Las fintech y la reinención de las finanzas. *Oikonomics*, (N.º 10, noviembre de 2018).
- Douglas. W. Arner, & J. Barberis, R.P. Buckley (2016) , The evolution of Fintech : a new post crisis paradigm ? , *SSRN electronic Journal*
- Faykiss (2018) , Regulatory Tools to Encourage FinTech Innovations: The Innovation Hub and Regulatory Sandbox in International Practice, *Financial and Economic Review*
- Ferdinando Giglio (2022) , Fintech : a littérature review , *International Business Research*
- Gabor, D., & Brooks, S. (2017). The digital revolution in financial inclusion: international development in the fintech era. *New Political Economy*, 22(4), 423-436.
- Gomber, P., Kauffman, R. J., Parker, C., & Weber. (2018). On the fintech revolution: interpreting the forces of innovation, disruption, and transformation in financial services. *Journal of Management Information Systems*, 35(1), 220-265.
- Gurvan Branellec & Ji Yong Lee (2019) , le choix du mode de régulation de la fintech : entre Sandbox et Soundbox , *Revue d'économie financière*.
- Gomber, P., Koch, J.-A., & Siering. (2017). Digital Finance and FinTech: current research and future research directions. *Journal of Business Economics*, 87(5), 537-580.

- Goo J. & , Heo Y. (2020) The Impact of the Regulatory Sandbox on the Fintech Industry, with a Discussion on the Relation between Regulatory Sandboxes and Open Innovation ; Journal of Open Innovation
- Hornuf, L& Schmitt, M. &Weber, M. (2017). Definition of FinTech and Description of the FinTech Industry. In: FinTech in Germany. Springer, Cham.
- Itay Goldstein Wei Jiang (2019) , To Fintech and Beyond , Review of Financial Studies
- Jagtiani, J., & Lemieux, C. (2018). Do fintech lenders penetrate areas that are undeserved by traditional banks? Journal of Economics and Business, 100, 43-54.
- Jean Chrisophe Mieszala (2015) , la révolution technologique des systèmes financiers : l'exemple de la banque de financement et d'investissement , Revue d'économie financière.
- Kim, Y., Park, Y. J., & Choi, J. (2016) The adoption of mobile payment services for "fintech", International Journal of Applied Engineering Research
- Lars Hornuf & Milan F. Klus & Todor S. Lohwasser & Armin Schwienbacher (2021) How do banks interact with fintech startups?. Small Business Economics (2021)
- Lee, I., & Shin, Y. J. (2018). Fintech: ecosystem, business models, investment decisions, and challenges. Business Horizons, 61(1), 35-46.
- Ozili, P. K. (2018). Impact of digital finance on financial inclusion and stability. Borsa Istanbul Review, 18(4), 329-340.
- Thakor, A. (2020). Fintech and banking: what do we know? Journal of Financial Intermediation.
- THOMAS J. CHEMMANUR (2020) , recent developments in the fintech industry , Journal of Financial Management.
- Thomas Philipon (2017) , l'opportunité de la fintech, Revue d'économie financière
- Tokushi Nakashima (2018) , Creating credit by making use of mobility with FinTech and IoT, IATSS Research
- Varga David (2017) , Fintech the new era of financial services , Budapest Management Review
- Zavolokina, L., Dolata, M., & Schwabe. (2016). The fintech phenomenon: antecedents of financial innovation perceived by the popular press. Financial Innovation, 2(1), 13.
- Livres :**
- Roman, B., et TCHIBOZO, A. (2020). Transformer la banque : stratégies bancaires à l'ère digitale. DUNOD.

Manceron, H., et Eonnet, Y. (2018). FINTECH : LES BANQUES CONTRE-ATTAQUENT. DUNOD.

Natarajan H. et Saal . M (2023) : Fintech and the future of finance. (e-book)

Thèses :

Osterwalder, A. (2004). An e-Business Model Ontology for Modeling e-Business. Thèse de doctorat en informatique de Gestion, Ecole des HEC, Université de Lausanne.